



Numéro de l'acte	2020-132-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

QUESTION N°2020-132

FINANCES : Budget annexe Centre-Ville - Décision modificative n° 1 - Année 2020

RAPPORTEUR : Monsieur Joël DUQUENOY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU les instructions budgétaires et comptables de la M14,
 VU le Budget Primitif 2020 du Centre-Ville adopté le 29 juillet 2020,

La décision modificative de l'exercice 2020 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, en procédant notamment à des transferts de crédits entre chapitres, afin de pouvoir régulariser des opérations comptables. Ces corrections apportées aux inscriptions budgétaires portent sur le budget annexe « Centre-Ville ».

Lors du vote de la délibération 2020-88 du 29 juillet 2020 concernant l'affectation des résultats de 2019, une mauvaise reprise de ceux-ci, au Budget Primitif, nécessite un ajustement des écritures comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité, décide :

- de procéder aux virements de crédits suivants sur le Budget annexe « Centre-Ville » :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
002	002-01	Résultat de Fonctionnement reporté	1,83 €	002	002-01	Résultat de Fonctionnement reporté	- 0,17 €
023	023-01	Virement de la section d'Investissement	318 231,49 €	70	7015-020	Vente de terrains aménagés	+ 98 072,79 €
042	7133-020	Variation des encours production de bien	- 220 160,70 €				€
TOTAUX			98 072,62 €				98 072,62 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
001	001-01	Solde d'exécution d'Investissement reporté	98 070,79 €	040	3354-020	Etudes et prestations de service	- 220 160,70 €
				021	021-01	Virement de la section de Fonctionnement	318 231,49 €
TOTAUX			98 070.79 €				98 070,79 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 15 octobre 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL